



Communiqué de Presse du mercredi 24 décembre 2014

Retour sur l'Assemblée générale de SOS Loire vivante-ERN France

Vendredi 12 décembre, les adhérents et sympathisants de SOS Loire Vivante-ERN France étaient rassemblés en Assemblée générale à la Maison de la Citoyenneté au Puy en Velay.

Le tiers du Conseil d'administration a été renouvelé, le rapport d'activités et le bilan certifié par le Commissaire aux Comptes ont également été votés à l'unanimité. L'association est dans une phase de croissance, principalement en lien avec le projet Rivières Sauvages (label pour les dernières rivières encore naturelles de France et réseau de ces rivières magifiques). Elle compte une dizaine de salariés basés au Puy en Velay ou ailleurs sur la Loire et en France.

La projection exceptionnelle du film DAMNATION sur le démantèlement des barrages aux Etats Unis (c'était la 3^{ème} projection en France) qui a donné lieu à des débats passionnants. L'effacement de barrages a commencé de façon importante (plusieurs milliers d'ouvrage de toute taille) à partir de 1998 en prenant exemple sur ce qui s'est passé en France, à St Etienne du Vigan (Haut Allier) et Maison-Rouge (Vienne). Le film est produit par Patagonia (entreprise équitable et responsable de textile outdoor qui nous soutient depuis des années) et a déjà été récompensé par de nombreux prix. Des images extraordinaires de rivières libres à nouveau et des témoignages bouleversants !

Sur ce sujet, l'Assemblée s'est montrée surprise sur la reculade partielle de la Ministre de l'Ecologie au sujet de l'effacement de deux barrages sur la Sélune (baie du Mont st Michel dans la Manche), Vezins (37m) et de la Roche-qui-Boit (16m). Il s'agit là d'une première mondiale car jamais un barrage de 37m n'a été effacé ! Cela avait été décidé après un long processus de concertation et d'enquêtes publiques avec avis favorable du Commissaire Enquêteur. L'association demande que Madame Royal clarifie rapidement ses propos. Cf. notre communiqué de presse du 5 décembre sur notre site internet.

Au sujet de la Réserve Naturelle Nationale (RNN) pour l'Estuaire de la Loire et la Réserve Régionale Naturelle (RNR) volontaire pour la Haute Vallée de la Loire, l'association a pris position :

1. Dans l'Estuaire de la Loire, nous demandons à ce que la population soit largement informée puis consultée sur sa préférence entre une Réserve Naturelle Nationale et un Parc Naturel Régional moins contraignant
2. Sur la Haute Vallée de la Loire et le projet d'une Réserve Naturelle Régionale porté par la Région Auvergne et l'Etablissement Public Loire, l'assemblée a rappelé son soutien à ce projet d'une Réserve volontaire qui donne des garanties pour la population locale d'avoir accès à la Loire et aux chemins. Suite au grand soutien que trouve le projet auprès des propriétaires volontaires et les représentants départementaux du Tourisme, de la Pêche, de la Chasse, des Exploitants Forestiers, de la Chambre d'Agriculture et associations de Protection de la Nature, elle demande l'accélération des derniers concertations notamment avec les associations et fédérations des sports motorisés et une mise en place de la Réserve pour l'été 2015 .

L'assemblée a aussi voté, toujours à l'unanimité, l'acquisition de terrains, de zones d'expansion naturelles pour les crues et de zones humides en bord de Loire en amont de l'agglomération Puy en Velay.

Notre rapport d'activité est disponible sur notre site www.sosloirevivante.org

Contact presse :

Roberto EPPLÉ, Président, 06 08 62 12 67, roberto.epple@ern.org

Simon BURNER, Directeur, 06 14 36 43 45, simon.burner@rivernet.org